



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * travail * Progrès

CALENDRIER FISCAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

ANNEE 2004

NOTE DE PRESENTATION

Le présent document est un guide pour les contribuables mais aussi pour les agents des Impôts. Il s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des relations entre le contribuable et l'Administration :

Il rappelle les différentes obligations fiscales des contributions et les dates auxquelles elles doivent être souscrites.

Ce calendrier a pour objet :

- pour l'Administration : le suivi des échéances fiscales ;
- pour le citoyen : le rappel des dates de dépôt des différentes déclarations fiscales et d'exigibilité des divers impôts, taxes et contributions.

Il convient de préciser que lorsque les échéances légales des différentes obligations interviennent un jour férié, l'exigibilité est reportée au premier jour ouvrable qui suit cette date.

L'inobservation de ces dates et obligations est sanctionnée conformément aux dispositions du code général des impôts.

Fait à Brazzaville le
La Directrice Générale des Impôts

Antoinette MATINGOU

Qu'il en soit fait le meilleur usage par tout l'utilisateurs./.-

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
<p><u>Le 5</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances (Note de Service n°396/DGI/DEDT du 28 Juin 2000) <p><u>Le 15</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA (art.31 de la loi 12-97) - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds (Loi 33-2003 du 30/12/03) - R.A.V. (art6 Loi 16-2001 du 31 décembre 2001) <p><u>Le 20</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la retenue à la source (art 96, 183, 185 ter du CGI) - Déclaration et paiement de l'IRPP/TS retenu à la source, TF et TA (art.147 bis et 173 CGI) - Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire (art.126 Ter CGI) - Déclaration et versement de l'ASDI (art.5 Loi 01/95) <p><u>Le 31</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date limite de dépôt de la DAS1, de la DAS2 et des fiches individuelles des employés (art. 176, 179 et 180 CGI) - Souscription de la déclaration fiscale par les forfaitaires (art.28 CGI). - versement 1^{er} tiers provisionnel d'IRPP (art.460bis CGI) 	<p><u>Le 5</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances. <p><u>Le 15</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA et CA/TVA ; - Paiement 1^{er} acompte IS (CGI. Art. 126 bis) ; - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art6 Loi 16.2001 du 31 /12/2001) <p><u>Le 20</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la retenue à la source - Paiement IRPP/TS retenu à la source, TF TA ; - Déclaration et Paiement de l'IS forfaitaire ; - Versement ASDI. <p><u>Le 28</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paiement de la taxe immobilière (CGI. Art. 5 livre IV Tome 2) ; - Dépôt de la déclaration d'ensemble des revenus et paiement de l'IRPP catégorie TS, RF, BNC,RGM , PVI, etc. à la l'exclusion des BICA (CGI art 80). - Paiement de la taxe sur les appareils automatiques (art.4, Loi des Finances n° 14-94 du 17 Juin 1994) 	<p><u>Le 1^{er}</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date limite du dépôt de la déclaration et du paiement de la TVTS (Art. 171-1). <p><u>Le 5</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances <p><u>Le 15</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et limite de paiement de la TSS(Art.171 CGI) - Déclaration et versement TVA et CA/TVA - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art Loi 16.2001 du 31 décembre 2001) <p><u>Le 20</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la retenue à la source - versement IRPP/TS, TF, TA - déclaration et paiement IS forfaitaire - versement ASDI <p><u>Le 31</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paiement de l'IGF (art.4 de l'arrêté n°60 du 27/4/1998) ; - Date limite du paiement de la contribution des patentes (art.287, 288 et 289 CGI). 	<p><u>Le 5</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances. <p><u>Le 15</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA et CA/TVA - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art Loi 16.2001 du 31 /12/2001) <p><u>Le 20</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement RAS - Versement IRPP/TS, TF et TA ; - Déclaration + Paiement IS Forfaitaire ; - Versement ASDI. <p><u>Le 30</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration des résultats (IS et IRPP/BICA) et dépôt des documents annexes (CGI. Art.30, 31 nouveau, 80 et 126) ; - Paiement du solde de l'IS (art.126 bis du CGI) ; - Paiement de la taxe sur la plus value de réévaluation (art.7 de la loi n°1 du 16 janv. 1997) - Versement 2^e tiers provisionnel (Art. 460 bis) - Régularisation du prorata de déduction de TVA

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
<p><u>Le 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances <p><u>Le 15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA et CA/TVA; - Paiement 2^e acompte IS. - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art 6 Loi 16.2001 du 31 /12/2001) <p><u>Le 20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et Versement de la RAS (art. 96, 183, 185 ter) - Paiement IRPP/TS retenu à la source, Taxe Forfaitaire et Taxe d'apprentissage ; - Versement ASDI ; - Déclaration + Paiement IS forfaitaire.(art. 126 Ter) 	<p><u>Le 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances <p><u>Le 15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA et CA/TVA - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art Loi 16.2001 du 31 /12/2001) <p><u>Le 20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la RAS (art.96, 183, 185 ter) - Paiement IRPP/TS retenu à la source, Taxe Forfaitaire et Taxe d'Apprentissage ; - Versement ASDI ; - Déclaration + Paiement IS forfaitaire.(art. 126 Ter) 	<p><u>Le 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances <p><u>Le 15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA et CA/TVA - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art 6 Loi 16.2001 du 31 /12/2001) <p><u>Le 20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la RAS (art.96, 183, 185 ter) - Paiement RAS IRPP, TF et T A ; - Versement ASDI ; - Déclaration et paiement IS forfaitaire. (art. 126 ter). 	<p><u>Le 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances <p><u>Le 15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA ; - Paiement 3^e acompte IS - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art 6 Loi 16.2001 du 31/12/2001) <p><u>Le 20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la RAS (art. 96, 183, 185 ter) - Paiement de la RAS IRPP, TF et TA ; - Versement ASDI ; - Déclaration et paiement IS forfaitaire. (art.126 Ter).

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<p><u>Le 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances <p><u>Le 15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA ; - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art.6 Loi 16.2001 du 31/12/2001) <p><u>Le 20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et Versement de la RAS (art. 96, 183, 185 ter) - Paiement IRPP/TS retenu à la source, Taxe forfaitaire et Taxe d'apprentissage ; - Versement ASDI - Déclaration + paiement IS forfaitaire <p><u>Le 30 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Date limite de souscription de la déclaration relative à la contribution foncière des propriétés bâties (CFPB) et à la contribution foncière des propriétés non bâties (CFPNB) (CGI.art. 267 et 276) 	<p><u>Le 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances <p><u>Le 15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA et CA/TVA - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art. 6 Loi 16.2001 du 31 /12/2001) <p><u>Le 20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la RAS (art.96, 183, 185 ter) - Paiement IRPP/TS retenu à la source, Taxe forfaitaire et Taxe d'Apprentissage ; - Versement ASDI ; - Déclaration + Paiement IS forfaitaire. 	<p><u>Le 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances <p><u>Le 15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA et CA/TVA - Paiement du 4^e acompte de l' IS - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art.6 Loi 16.2001 du 31 /12/2001) <p><u>Le 20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la RAS (art.96, 183, 185 ter) - Paiement IRPP retenu à la source TF et TA ; - Versement ASDI ; - Déclaration et paiement IS forfaitaire. 	<p><u>Le 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reversement de la taxe sur les contrats d'assurances <p><u>Le 15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement TVA ; - Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent - Taxe sur les transferts de fonds - R.A.V. (art.6 Loi 16.2001 du 31 /12/2001) <p><u>Le 20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration et versement de la RAS (art. 96, 183, 185 ter) - Paiement IRPP/TS retenu à la source, TF et TA - Versement ASDI ; - Déclaration + paiement IS forfaitaire. <p><u>Le 31 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Date de clôture de l'exercice comptable (CGI. Art. 31 ter).

LISTE DES ABREVIATIONS

CGI : Code Générale des impôts

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

CA/TVA : Centimes Additionnels sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée

CA/JHA : Centimes Additionnels sur les jeux de Hasard et d'Argent

RAV : Redevance Audiovisuelle

IRPP/TS : Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques, catégorie des Traitements et Salaires

RAS : Retenue à la Source

TF : Taxe Forfaitaire

TA : Taxe d'Apprentissage

IS : Impôt sur les Sociétés

ASDI : Acompte Sur Divers Impôts

DAS : Déclaration Annuelle des Salaires

IGF : Impôt global Forfaitaire

BNC : Bénéfices non Commerciaux

RGM : Revenus des Gérants Majoritaires

BICA : Bénéfices Industriels commerciaux et Agricoles

CFPB : Contribution Foncière des Propriétés Bâties

CFPNB : Contribution Foncière des Propriétés Non Bâties
